

Communication – Clés des terrains extérieurs – TCI Damville

Formulaire à remplir et retourner au club à l'adresse email suivante :

contact@tcidamville.fr avant le 31/12/2025 !

Cela concerne les adhérents/licenciés de la saison 2023/2024 ayant eu une clé pour accéder aux terrains extérieurs ! La date limite de réponse au club est fixée au 31/12/2025 !

Je soussigné, Mr/Mme....., adhérent(e)/licencié(e) de l'association *Tennis Club de l'Iton Damville* lors de la saison 2023/2024, souhaite :

Se faire rembourser d'un montant de 10€ en restituant la clé des terrains extérieurs au club. Merci de préciser à quel moment vous pouvez-vous rendre disponible pour rendre la clé au club. Le remboursement se fera par virement une fois la clé rendue. Merci de fournir un RIB lors de l'envoi du formulaire par email.

OU

Faire « Don » de la caution des clés des terrains extérieurs au club d'un montant de 10€, « Don » qui sera reversé au Centre Henri Becquerel de Rouen ou à la Ligue contre le cancer, l'année prochaine dans le cadre des Balles Roses 2026 pour la lutte contre le cancer du sein.

Fait à.....

Le

Signature :

Merci de votre compréhension,

Le TCI.



Tennis Club de l'Iton - Siège social : Mairie de Damville- Code SIRET : 4203770500018

Correspondance : 200 chemin des écureuils, Damville – 27240, Mesnils-Sur-Iton - Tél : 0651845354